



# Webinaire

## « Parcours renforcés en emploi »

Lundi 17 novembre 2025

14h30



# Actualités

## Rappel du contexte

### Plan de transformation des ESAT

#### 3 axes principaux

- Renforcer les droits et le pouvoir d'agir des travailleurs en ESAT,
- Favoriser une dynamique de parcours pour les TH, à l'intérieur de l'ESAT, mais aussi de l'ESAT vers le milieu ordinaire,
- Accompagner le développement de l'activité des ESAT pour favoriser la montée en compétence et l'employabilité des TH

## ✓ **Actualité réglementaire**

- **Décret n° 2025-844 du 25 août 2025** relatif aux droits et aux parcours professionnels des travailleurs handicapés admis en établissements et services d'accompagnement par le travail.
- **Décret n° 2025-845 du 25 août 2025** relatif aux établissements et services d'accompagnement par le travail et au contrat d'accompagnement par le travail conclu avec les travailleurs admis au sein de ces établissements ou services
- **Arrêté du 25 août 2025** fixant la base et les états justificatifs de la compensation par l'Etat des cotisations payées par les établissements et services d'accompagnement par le travail au titre de la couverture collective à adhésion obligatoire en matière de remboursements complémentaires de frais occasionnés par une maladie, une maternité ou un accident, prévue à l'article L. 344-2-10 du code de l'action sociale et des familles

→ **Concrétisation de la loi du 18 décembre 2023** : période d'essai raccourcie, complémentaire santé, droits collectifs élargis et parcours sécurisé. Changement du nom des établissements : "A" pour Accompagnement et non plus "Aide" , rénovation du contrat "d'accompagnement" par le travail avec un nouveau modèle.

# FATESAT 2025

## Circulaire du 11 août 2025

La circulaire n° DGCS/SD3B/SD5A/2025/53 du 11 août 2025, qui s'inscrit dans les suites de la circulaire n° DGCS/SD3/2022/139 du 11 mai 2022 relative à la mise en œuvre des mesures du plan de transformation des établissements et services d'aide par le travail (ESAT), a pour objet de reconduire le FATESAT pour l'année 2025

Le FATESAT permet de soutenir les ESAT via des cofinancements pour mener à bien **l'adaptation de leurs activités et de leurs outils de production**, pour répondre à leur **mission de faire monter en compétences les travailleurs en situation de handicap**. Ces investissements constituent par ailleurs autant d'atouts supplémentaires pour leur permettre **d'accéder à de nouveaux marchés et ainsi développer l'employabilité de leurs travailleurs** dans la mesure où les activités professionnelles exercées en ESAT correspondront davantage aux compétences recherchées par les acteurs économiques du territoire.

**En revanche, le FATESAT n'a pas vocation à contribuer à la consolidation d'un modèle économique et commercial en difficulté ou peu propice à des évolutions professionnelles vers le marché du travail pour certains travailleurs.**

### Crédits nationaux

**15,6 millions d'euros** de l'Etat **en 2025** (programme 157 « Handicap et dépendance »)

*Clés de répartition ARS: Nbre d'ESAT (60%) et Nbre places autorisées ESAT (40%)*

### Crédits régionaux

Abondement FIR délégué dans le cadre du FATESAT : **1 402 000€**.

## FATESAT 2025

- 93 projets réceptionnés
- 63 projets éligibles dont 18 prioritaires (n'ayant pas bénéficié de FATESAT en 2022)
- Montant total du coût des projets : 14 995 556€
- Montant total des aides sollicitées : 4 820 307€
- L'enveloppe déléguée permettrait de retenir une 30nd de projets
- Conventionnement des projets retenus avant le 31/01/2026

# Restitution de l'enquête 2025 sur les actions mises en œuvre par les ESAT en 2024

## Chiffres clés

### Au national :

1071

Nombre de réponses au questionnaire

99.17

Nombre moyen de places autorisées

28.49

Nombre moyen de salariés par ESAT

112.39

Nombre moyen de travailleurs accompagnés

39.92

Âge moyen des salariés

### En région :

86

Nombre de réponses au questionnaire

108.3

Nombre moyen de places autorisées

27.2

Nombre moyen de salariés par ESAT

120.22

Nombre moyen de travailleurs accompagnés

39.14

Âge moyen des salariés

Age moyen des  
TH : 47 ans  
contre 42 ans au  
niveau national

# 1. Chiffres clés



## 2. Dynamique de parcours (\*En moyenne par ESAT)

27,2 TH d'ESAT ayant travaillé en MO avant leur entrée en ESAT (37,86 au niveau national).\*

10,82 TH souhaiteraient sortir du milieu protégé\*

21,97% des TH en temps partiel \*

0,53% inscrits comme DE à FT\*

2% de TH ayant effectué une PMSMP et 3,13% ayant réalisé une MAD\*

15,79% de TH ayant réalisé une prestation pour une entreprise, d'une collectivité publique ou de tout autre organisme\*

0,05% de TH partis pour une EA, 0,09% pour le public, 0,11% pour une association et 0,37% dans le privé \*

<1% de TH cumule temps partiel en MO ou en EA et ESAT \*

31 travailleurs réintégrés après emploi hors ESAT

55 conventions d'appui conventionnées en 2024 pour 53 TH sortants

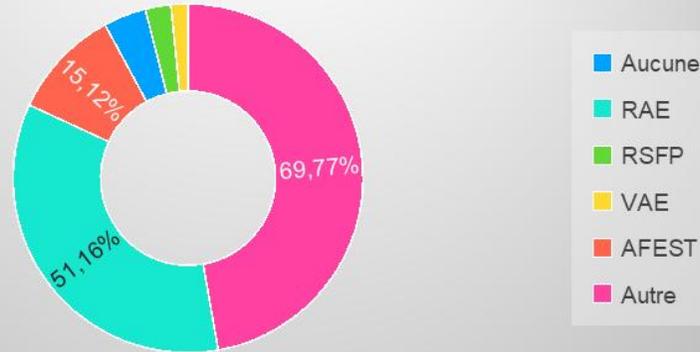
### 3. Droits et pouvoir d'agir des personnes accompagnées

96,34% des ESAT contribuant à l'OPCO ou OPCA et 28% des TH ont suivi une formation prise en charge par l'OPCO

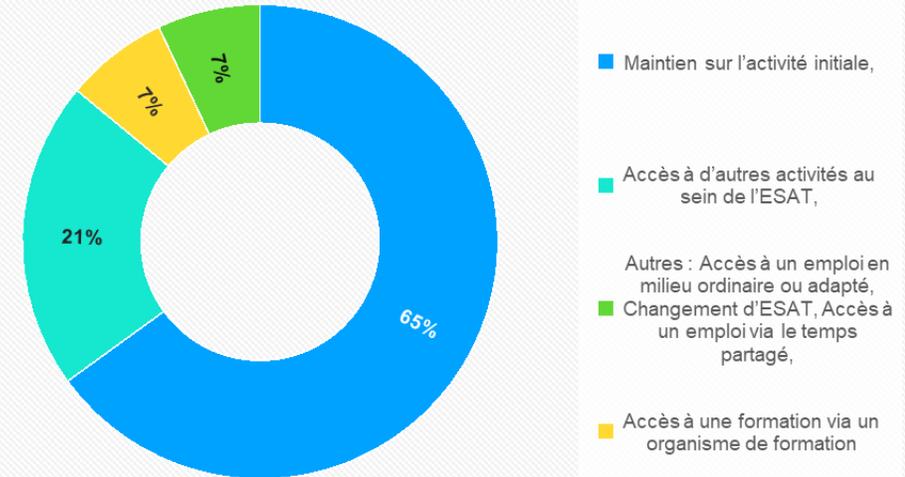
Peu de recours au CPF

44% des TH ont bénéficié d'une formation par un professionnel de l'ESAT

Types de formation dont ont bénéficié les travailleurs pour reconnaître et développer leurs compétences



Suites de parcours



51% des ESAT ayant mis en place une formation à l'autosensibilisation auprès des TH, représentant en moyenne / ESAT, 19,52% de TH formés

24% des ESAT ayant mis en place un carnet de parcours et de compétence

10,78% des Th ont bénéficié d'une RAE ou RSFP

### 3. Droits et pouvoir d'agir des personnes accompagnées

92% des ESAT ont mis en place un délégué

69% des ESAT prenant en charge une partie de la complémentaire santé collective, avec en moyenne un taux de participation de 43%.

74% des ESAT ont mis en place une instance mixte

90,7% des ESAT indiquent qu'une prime d'activité est versée aux TH

4,65% des ESAT versent une prime d'intéressement, d'un montant moyen de 223,7€ / TH

9% du SMIC en moyenne pour la part rémunération garantie du travailleur prise en charge financièrement par l'ESAT

36% des ESAT proposent des chèques vacances aux travailleurs

## 4. Développement de l'activité des ESAT

50% des ESAT ayant signé une convention de partenariat avec la PEA

convention cadre RPE / ESAT / ANDICAT

28% des ESAT sont déficitaires sur la partie commerciale dont 54% d'entre eux présentent un déficit de plus de 100 000€

0,46 ETP en moyenne de conseiller insertion et inclusion (0,67 ETP au niveau national)

48,84% des ESAT ayant investi en 2024 pour la diversification des activités

37% des ESAT sont déficitaires sur la partie sociale dont 25% d'entre eux présentent un déficit de plus de 100 000€

1 001 089€ de CA annuel médian

14,83% en moyenne du CA avec le secteur public

49% des ESAT n'ayant pas signé une convention de partenariat avec au moins une EA

**Lien pour accéder aux tableaux de bord :**  
**Zoom sur les ESAT (2025) - Tableaux de**  
**bord publics - Le pilotage de l'inclusion**

# Bilan des journées

# Bilan des journées

- Rappel :
  - Alsace - 3 octobre 2024
  - Lorraine - 11 octobre 2024
  - Champagne Ardenne - 14 octobre 2024
- Objectif → réunir les **professionnels du secteur et ceux du service public de l'emploi pour partager les enjeux du parcours renforcé comme les expériences** en la matière, et d'**identifier les leviers à mettre en œuvre** pour soutenir les projets d'insertion en milieu ordinaire de travail.

# Bilan des journées

- 208 participants → ESAT, France Travail, Cap Emploi, Mission Locale, MDPH, Emploi Accompagné, Entreprise adaptées, LADAPT, Agefiph, Fiphfp, DREETS, ARS, Région Grand Est
- Une journée qui a permis, à travers des ateliers, de faire remonter des leviers pour soutenir les parcours renforcés.

# Bilan des journées

## Construction des ateliers

- **3 questions phares :**
  - « Qu'est-ce qui selon vous serait important pour faciliter, améliorer ou amplifier la mise en œuvre de parcours renforcés en emploi ? »
  - « Quels seraient vos attentes ou besoins pour mettre en œuvre ou contribuer à la mise en œuvre de parcours renforcés en emploi ? »
  - « Qu'est-ce qu'il serait intéressant selon vous de suivre sur le sujet, en complément des indicateurs existants ? » → *Groupe de travail piloté par le groupement de l'inclusion ARS / ESAT*
- **Construites sur base des analyses des données ESAT**

# Bilan des journées

- Catégories issues des deux premières questions

Interconnaissance  
Travail en synergie  
35%

Renforcement des  
ressources  
9%

Accompagnement  
formation  
avant la sortie  
33%

Formalisation  
Repères  
juridiques  
8%

Sensibilisation  
professionnels  
10%

Développer les  
immersions  
professionnelles  
4%

# Bilan des journées

Interconnaissance  
Travail en synergie  
35%

pour accompagner, sécuriser les  
parcours

- **Entre professionnels SPE et ESMS pour connaître et mobiliser les dispositifs C**
- **Entre professionnels ESMS et MOT (connaissance du MOT)**

# Bilan des journées

Accompagnement  
formation  
avant la sortie  
33%

- **Des outils**

- Diffuser un outil de simulation de revenu /ressources
- Partager un outil d'élaboration du projet commun

- **La formation**

- Accéder aux formations de droit commun, développer l'usage du CPF
- Se former sur le VAE RAE CLEA
- Proposer des formations en interne

- **Des pratiques**

- Travailler sur le projet professionnel dès l'entrée
- Mettre en place des organisations de travail capacitantes

- **Des ressources :**

- Accompagner aux démarches en ligne **C**
- Mettre en place la formation, GPEC, insertion pro (Service RH au sein de l'Esat)

# Bilan des journées

Sensibilisation  
professionnels  
10%

- Sensibiliser/ former les référents handicap en entreprise / tuteurs au public ESMS C
- Inviter des entreprises aux événements dont le PRITH C
- Organiser des visites réciproques Esat entreprises C
- Susciter des retours d'expérience employeurs vers d'autres employeurs

# Bilan des journées

Renforcement des  
ressources  
9%

## **Renforcer les ressources humaines**

- CIP
- Job Coach
- Equipe mobile

## **Renforcer des dispositifs**

- Esat HLM (structures et places)
- + *de place emploi accompagné*
- + *places en foyer et logement*

## **Ressources financières**

- Développer les budgets dédiés à la formation

# Bilan des journées

Formalisation  
Repères  
juridiques  
8%

- **Formalisation via des conventions**
  - Des conventions tripartites (Esat usager E) / d'appui C
  - Des conventions avec FT C
- **Connaissance des droits des travailleurs**
  - Connaître les rémunérations dans le MOT
  - Connaître les droits des PSH
  - Connaître les critères d'entrée en ESAT
- **Renforcement et développement de pratiques juridiques légales**
  - Mettre en pratique le droit au retour sur un temps long
  - Renover la MAD

# Bilan des journées

Développer les  
immersions  
professionnelles  
4%

## **Connaissance des dispositifs permettant l'immersion en MOT / Utilisation et renforcement des dispositifs existants**

Développer les Duoday / MAD / Enquête métiers / PMSMP C

Veiller à un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire C

Constituer un fichier des entreprises handi accueillantes

Amplifier la durée des stages inter Esat

Créer une POEI spécifique TH

Développer la méthode de recrutement par MRS

S'appuyer sur le réseau « Les entreprises s'engagent » C

**Démarcher les entreprises qui ne remplissent pas leur OETH  
pour des PMSMP**

# Le cahier du PRITH

« *Favoriser la mobilité entre  
milieux d'insertion protégé  
et ordinaire* »

# Le cahier du PRITH « *Favoriser la mobilité entre milieux d'insertion protégé et ordinaire* »

- Répond à l'objectif **de donner des outils et leviers pour construire et mettre en œuvre le projet de transition**, de porter à la connaissance de toutes et tous les **différents acteurs des transitions** et de donner à voir les **retours d'expériences en Grand Est**
- [Consultable sur le site du PRITH Grand Est](#)



# Le cahier du PRITH

## « *Parcours renforcés en emploi* »

# Le cahier du PRITH « *Parcours renforcés en emploi* »

- Permet d'aller plus loin, et d'accompagner sur le terrain à travers des fiches pratiques, concrètes :
  - **À destination des travailleurs d'ESAT**
  - **A destination des accompagnateurs en ESAT**
  - **A destination des accompagnateurs du RPE**
  - **A destination des entreprises**
  - **+ une fiche simplifiée type FALC à destination des travailleurs d'ESAT**
- **Construites sur base de témoignages, avec les personnes concernées**

# Conclusion

# Conclusion et remerciements

- Votre avis et vos besoins → merci de compléter le formulaire
- Un mail vous sera transmis avec toutes les ressources

# Conclusion et remerciements





Merci !

Pour toutes questions :  
[prith-grandest@practhis.asso.fr](mailto:prith-grandest@practhis.asso.fr)

Webinaire « Parcours renforcés en emploi »

Lundi 17 novembre 2025

